

Sébastien Dumartin

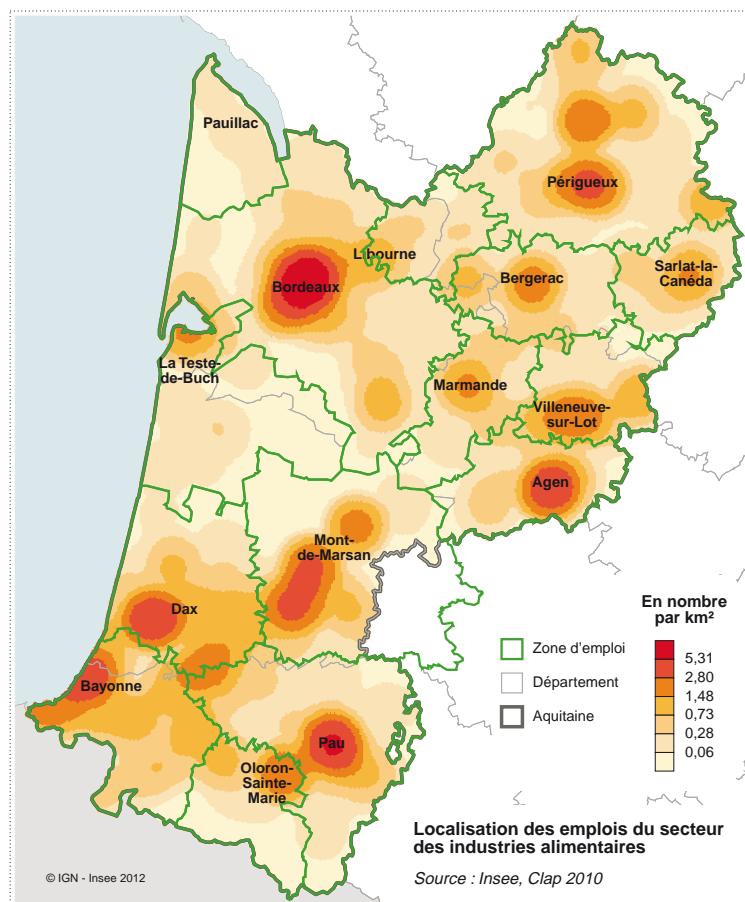
Fin 2010, le secteur des industries alimentaires est le premier employeur industriel de la région, avec 28 200 salariés. Fort de ses effectifs, le secteur participe activement au développement économique des territoires. Quatre salariés sur dix travaillent dans des zones éloignées des grandes aires urbaines.

L'Aquitaine se caractérise par une spécialisation marquée et de nombreuses entreprises leaders dans leur domaine de production.

Les ouvriers, les employés et les femmes sont plus représentés que dans l'ensemble de l'industrie et les salaires offerts y sont les moins rémunérateurs.

■ Le principal employeur industriel

Des emplois salariés répartis sur l'ensemble du territoire



Le secteur des industries alimentaires est le premier employeur industriel régional. Il emploie 28 200 salariés (20 % des effectifs industriels) répartis dans les deux tiers des 4 000 établissements, dont la majorité sont de petites tailles. Avec 5,4 % de l'effectif national du secteur, l'Aquitaine arrive à la sixième place des régions françaises, loin derrière la Bretagne (13 %) et les Pays de la Loire (11 %) en tête. Le secteur couvre une large palette d'activités : viande, volaille, poisson, fruits, légumes, produits laitiers, boulangerie-pâtisserie, pâtes alimentaires, huiles et graisses végétales, chocolat, travail des grains, thé, café et aliments pour animaux. Sa mission principale est de transformer des produits issus de la culture, de la sylviculture et de la pêche en aliments et boissons pour l'homme mais aussi pour les animaux. Beaucoup d'industries alimentaires s'installent au plus près des lieux de production, le secteur joue ainsi un rôle essentiel dans la valorisation de l'agriculture aquitaine. Sa présence dans des zones éloignées des grands pôles urbains participe aussi à la structuration de l'espace économique régional.

Une répartition des effectifs salariés équilibrée

Unités : nombre et %

	Effectifs salariés	Établissements
Aquitaine	28 181	3 966
Dordogne	17,6	16,5
Gironde	22,6	33,3
Landes	22,5	13,5
Lot-et-Garonne	13,8	14,7
Pyrénées-Atlantiques	23,5	22,0

Répartition des effectifs salariés et des établissements du secteur des industries alimentaires par département

Source : Insee, Clap 2010

■ De fortes spécificités dans les Landes, en Lot-et-Garonne et en Dordogne

L'Aquitaine présente en termes d'activités de nettes spécificités. Elle possède des savoir-faire reconnus, en particulier dans la transformation et la conservation de la viande de volaille, de poisson, de crustacés, de mollusques, de fruits et légumes et de préparation industrielle de produits à base de viande. Un tiers des salariés (9 400) du secteur travaillent dans ces activités réparties dans 480 établissements. Dix-neuf de ces établissements emploient plus de 100 salariés et concentrent 60 % des effectifs. L'Aquitaine leader dans la production de foie gras d'oie et de canard réalise près de la moitié de la production française. Elle est la première région française pour la production de prune d'ente, fraise, kiwi, noisette, carotte, maïs doux, oies, canards gras et cailles et la seconde pour la noix et l'asperge.

Les activités de fabrication d'huiles et graisses brutes et raffinées, de biscuits, biscottes et de pâtisseries, de cacao, chocolat et de produits de confiserie sont aussi bien représentées et emploient 4 000 salariés répartis dans 780 établissements dont 95 % ont moins de 10 salariés.

Les autres salariés (14 800) travaillent dans des activités ne constituant pas de spécificité sectorielle particulière telles que la transformation et la conservation de la viande de boucherie, la fabrication de produits laitiers, d'aliments pour animaux, d'autres produits alimentaires, les activités de boulangerie et le travail des grains.

Tous les départements présentent des particularités plus ou moins marquées. Le Lot-et-Garonne est spécialisé dans la transformation, la conservation de fruits et légumes. Les activités de transformation, de conservation de poisson, de crustacés et mollusques, de la viande de volaille prédominent dans les Landes. La fabrication d'huiles et de graisses brutes et raffinées est fortement représentée en Gironde, la fabrication de cacao, de chocolat et de produits de confiserie dans les Pyrénées-Atlantiques et la fabrication de biscuits, biscuits et pâtisseries de conservation en Dordogne.

De fortes spécificités locales

Spécificités sectorielles	Dordogne	Gironde	Landes	Lot-et-Gar.	Pyrénées-Atlant.	Aquitaine
Industries alimentaires	1,7	0,7	2,0	1,7	1,3	1,2
dont :						
Transform. et conserv. de poisson, de crustacés et mollusques	-	0,3	11,1	-	0,3	2,6
Transform. et conservation de fruits	1,5	0,5	0,0	14,0	0,8	2,5
Fab. d'huiles et graisses raffinées	0,5	7,7	-	3,4	-	2,3
Transform. et conserv. de la viande de volaille	2,2	0,6	3,8	0,0	0,8	1,6
Fab. d'huiles et graisses brutes	0,1	4,1	1,8	-	0,0	1,5
Fab. de biscuits, biscottes et pâtisseries de conservation	2,4	3,9	0,5	0,4	0,1	1,5
Pâtisserie	0,6	2,7	1,0	0,4	1,5	1,3
Autre transform. et conservation de légumes	0,6	0,0	3,5	3,1	0,0	1,3
Prépa. indus. de produits à base de viande	2,0	0,2	2,5	0,4	1,2	1,3
Cuisson de produits de boulangerie	0,7	2,9	0,6	0,9	0,9	1,3
Fab. de cacao, choco. et produits de confiserie	0,1	1,0	0,1	0,3	3,2	1,1

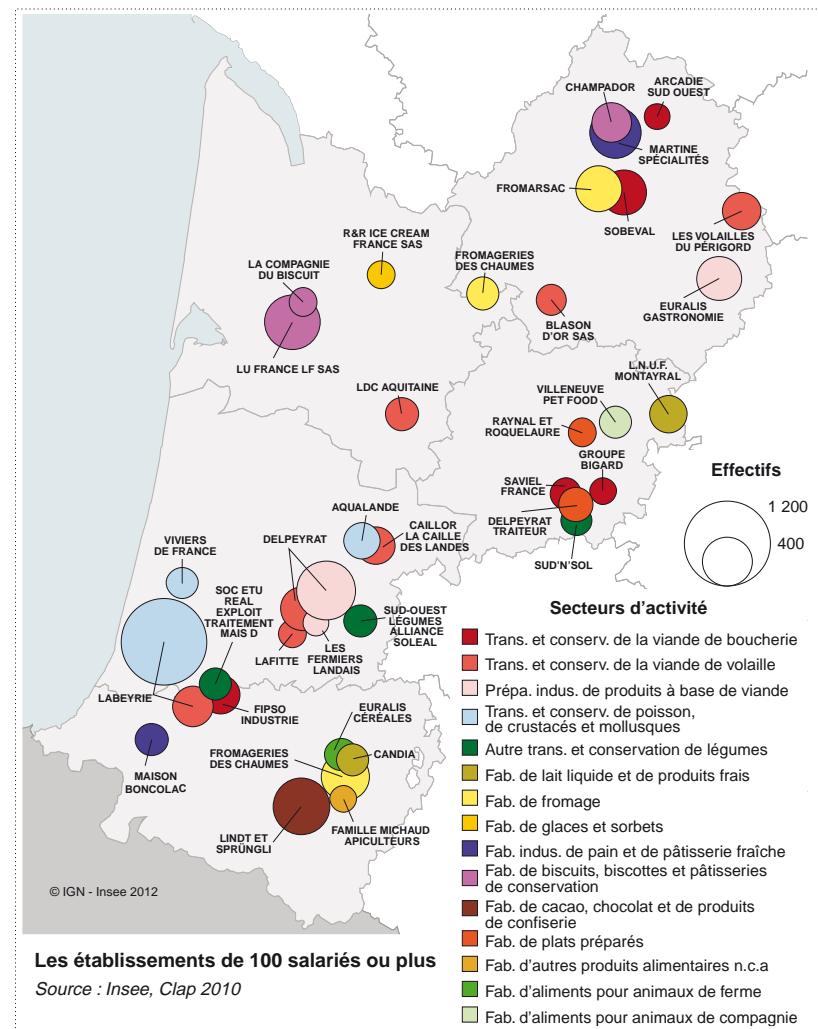
Indice de spécificité selon l'activité principale de l'établissement

Source : Insee, Clap 2010

Note de lecture : 19,6 % des salariés de l'industrie aquitaine travaillent dans le secteur des industries alimentaires contre 15,8 % en France métropolitaine. L'indice de spécificité est égal au ratio 19,6/15,8 soit 1,2. Il permet d'identifier les activités fortement (>1) ou faiblement (<1) représentées dans la région ou le département.

L'objectif est de situer le poids du secteur dans le tissu économique local par rapport au poids de ce même secteur dans le tissu économique national.

Une majorité de grands établissements éloignés des grands pôles urbains



■ Un acteur majeur de la vitalité du territoire

Le secteur des industries alimentaires participe au développement économique et au dynamisme de l'emploi. Il est le principal employeur industriel dans tous les départements aquitains. Les Pyrénées-Atlantiques totalisent un quart des effectifs régionaux du secteur suivies de près par la Gironde et les Landes avec respectivement plus d'un cinquième des emplois salariés. Le reste des effectifs se situe en Dordogne (17 %) et Lot-et-Garonne (14 %).

En Pyrénées-Atlantiques, 870 établissements des industries alimentaires comptabilisent 6 600 emplois salariés, localisés en majorité autour des grands pôles urbains de Pau et Bayonne. Près de 30 % de ces effectifs sont concentrés dans les huit établissements de 100 salariés ou plus (*cf. tableau page 4*).

En Gironde, parmi les 6 400 emplois salariés du secteur, 85 % se trouvent au cœur de la zone d'emploi de Bordeaux. À la différence des autres départements, six salariés sur dix travaillent dans les établissements de moins de 20 salariés. Seuls quatre établissements dépassent les 100 salariés.

Dans les Landes, 70 % des emplois salariés des industries alimentaires se situent hors de l'espace des grandes aires urbaines de Mont-de-Marsan et Dax. Dix établissements de plus de 100 salariés concentrent la moitié des effectifs du secteur. Ceux qui sont éloignés des grandes aires urbaines, soit la majorité d'entre eux, offrent 30 % des emplois du secteur du département.

En Dordogne, les emplois du secteur se répartissent à parts quasi égales entre les grandes aires urbaines de Périgueux et Bergerac et le reste du territoire. Neuf établissements de plus de 100 salariés s'en partagent 47 %.

En Lot-et-Garonne, le secteur des industries alimentaires offre un emploi industriel sur deux. Sept emplois salariés sur dix du secteur sont localisés dans les grands pôles urbains. Les établissements de plus de 100 salariés concentrent 30 % des emplois salariés du secteur. Ils sont implantés à proximité des bassins de production dans les zones d'emploi d'Agen, Marmande et Villeneuve-sur-Lot.

Les établissements de 100 salariés ou plus au 31/12/2010

Nom de l'établissement	Commune	Activité	Effectifs salariés
Dordogne			
Martine Spécialités	Condat-sur-Trincou	Fab. industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	400 à 500
Fromarsac	Marsac-sur-l'Isle	Fab. de fromage	300 à 400
Sobeval	Boulazac	Transform. et conservation de la viande de boucherie	300 à 400
Euralis Gastronomie	Sarlat-la-Canéda	Prépa. indus. de produits à base de viande	300 à 400
Champador	Champagnac-de-Belair	Fab. de biscuits, biscottes et pâtisseries de conservation	200 à 300
Les Volailles du Périgord	Terrasson-Lavilledieu	Transform. et conservation de la viande de volaille	200 à 300
Fromageries des Chaumes	St-Antoine-de-Breuilh	Fab. de fromage	100 à 200
Blason d'Or SAS	St-Laurent-des-Vignes	Transform. et conservation de la viande de volaille	100 à 200
Arcadie Sud-Ouest	Thiviers	Transform. et conservation de la viande de boucherie	100 à 200
Gironde			
LU France LF SAS	Cestas	Fab. de biscuits, biscottes et pâtisseries de conservation	400 à 500
LDC Aquitaine	Bazas	Transform. et conservation de la viande de volaille	100 à 200
La Compagnie du Biscuit	Pessac	Fab. de biscuits, biscottes et pâtisseries de conservation	100 à 200
R&R Ice Cream France SAS	Vayres	Fab. de glaces et sorbets	100 à 200
Landes			
Labeyrie	St-Geours-de-Maremne	Transform. et conserv. de poisson, crustacés et mollusques	1 000 à 1 200
Delpeyrat	St-Pierre-du-Mont	Prépa. indus. de produits à base de viande	500 à 600
Les Fermiers Landais	St-Sever	Transform. et conservation de la viande de volaille	300 à 400
Caillor la Caille des Landes	Sarbazan	Transform. et conservation de la viande de volaille	200 à 300
Aqualande	Sarbazan	Transform. et conserv. de poisson, crustacés et mollusques	200 à 300
S.O. Légumes Alliance Soleal	Bordères-et-Lamensans	Autre transformation et conservation de légumes	100 à 200
Seretram	Labatut	Autre transformation et conservation de légumes	100 à 200
Viviers de France	Castets	Transform. et conserv. de poisson, crustacés et mollusques	100 à 200
Lafitte	Montaut	Transform. et conservation de la viande de volaille	100 à 200
Delpeyrat	St-Sever	Prépa. indus. de produits à base de viande	100 à 200
Lot-et-Garonne			
L.N.U.F. Montayral	Montayral	Fab. de lait liquide et de produits frais	200 à 300
Delpeyrat Traiteur	Estillac	Fab. de plats préparés	100 à 200
Villeneuve Pet Food	Villeneuve-sur-Lot	Fab. d'aliments pour animaux de compagnie	100 à 200
Savel France	Estillac	Transform. et conservation de la viande de boucherie	100 à 200
Sud'n'sol	Estillac	Autre transformation et conservation de légumes	100 à 200
Raynal et Roquelaure	Ste-Livrade-sur-Lot	Fab. de plats préparés	100 à 200
Groupe Bigard	Bon-Encontre	Transform. et conservation de la viande de boucherie	100 à 200
Pyrénées-Atlantiques			
Lindt & Sprüngli	Oloron-Ste-Marie	Fab. de cacao, chocolat et de produits de confiserie	500 à 600
Fromageries des Chaumes	Jurançon	Fab. de fromage	300 à 400
Labeyrie	Came	Transform. et conservation de la viande de volaille	200 à 300
Fipso Industrie	Lahontan	Transform. et conservation de la viande de boucherie	200 à 300
Maison Boncolac	Bonloc	Fab. indus. de pain et de pâtisserie fraîche	100 à 200
Euralis Céréales	Lescar	Fab. d'aliments pour animaux de ferme	100 à 200
Candia	Lons	Fab. de lait liquide et de produits frais	100 à 200
Famille Michaud Apiculteurs	Gan	Fab. d'autres produits alimentaires n.c.a.	100 à 200

Source : Insee, Clap 2010

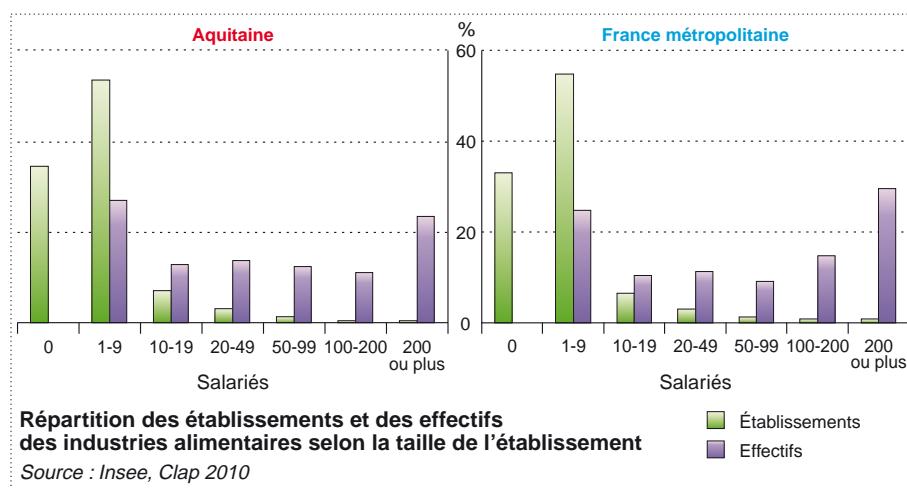
■ Une majorité de micro-établissements

Le secteur des industries alimentaires se compose essentiellement d'établissements de petites tailles, hétérogènes de par leur situation géographique et leur diversité de production. Cette situation est comparable au niveau national.

Plus de la moitié des établissements aquitains comptent moins de 10 salariés, un tiers n'en ont aucun. Les établissements de 100 salariés ou plus concentrent plus de 30 % des effectifs et représentent 1 % de l'ensemble des établissements du secteur.

Dix établissements (Labeyrie, Delpeyrat, Lindt & Sprüngli, Lu, Martine spécialités, les Fromageries des Chaumes, Fromarsac, Sobeval, Euralis Gastronomie et les Fermiers Landais) se partagent 17,5 % des salariés du secteur.

Six établissements sur dix emploient moins de 20 salariés



■ Un taux de féminisation plus élevé que dans l'ensemble de l'industrie

En Aquitaine, la part des femmes parmi les salariés des industries alimentaires est plus élevée qu'au niveau national (47 % contre 42 %) et plus importante que dans l'ensemble de l'industrie (38 %). Les femmes sont majoritaires dans les activités de transformation et conservation de la viande de volaille, de poisson, de crustacés, de mollusques, dans la préparation industrielle de produits à base de viande et la fabrication de produits de boulangerie et pâtisserie. En revanche, elles sont minoritaires dans la fabrication d'huiles et graisses, de produits laitiers, d'aliments pour animaux, le travail des grains et la transformation et conservation de fruits et légumes.

■ Une majorité d'ouvriers, une minorité de cadres

Les emplois sont majoritairement occupés par des ouvriers et des employés, comme au niveau national. Ces catégories sont davantage représentées dans le secteur des industries alimentaires que dans l'ensemble de l'industrie régionale avec respectivement 65 % et 22 % contre 56 % et 13 %. Le taux d'encadrement demeure faible (5 % contre 12 % dans les autres industries aquitaines).

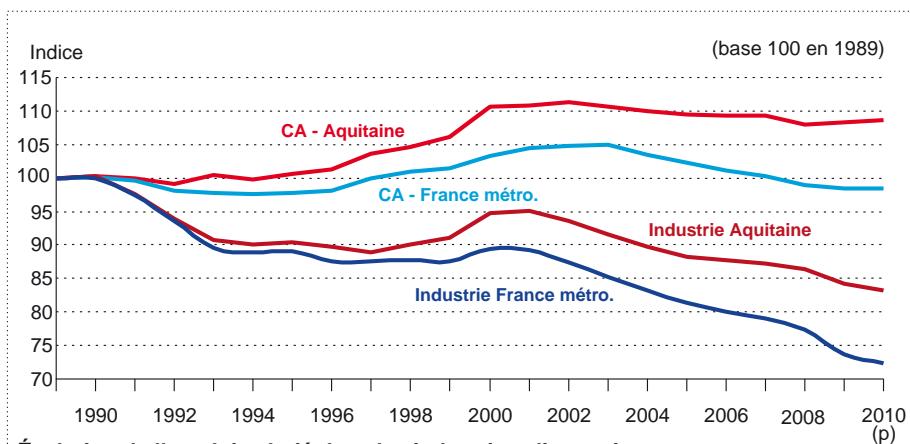
■ Des salaires moins attractifs

La masse salariale des industries alimentaires versée par les établissements aquitains s'élève à 662 millions d'euros. Le salaire brut mensuel est nettement inférieur à la rémunération moyenne perçue dans les autres secteurs industriels : 2 200 euros contre 2 900 euros. Cet écart s'explique par la surreprésentation d'employés et d'ouvriers, la féminisation des emplois et le recours à des personnels peu ou pas qualifiés. Alors que la fabrication d'aliments homogénéisés et diététiques, la fabrication d'huiles, de graisses raffinées et les activités de meunerie bénéficient de salaires plus élevés, les activités de boulangerie, pâtisserie et charcuterie recourent les salaires les plus bas du secteur.

Une meilleure tenue des emplois dans le secteur des industries alimentaires que dans l'ensemble de l'industrie

Ces vingt dernières années, en Aquitaine, le nombre d'emplois salariés dans les industries alimentaires a augmenté de 8,6 % alors qu'il a baissé de 1,6 % au niveau national. Dans le même temps, l'emploi industriel ne cesse de réduire ses effectifs tant au niveau régional (- 16,7 %) qu'au niveau national (- 27,7 %). À partir du milieu des années 1990 et jusqu'au début des années 2000, les industries alimentaires aquitaines ont créé de l'emploi (+ 3 100). Depuis, l'emploi salarié recule avec une baisse de 2,4 %, beaucoup moins marquée qu'au niveau national (- 6,1 %). En 2010, le secteur des industries alimentaires a eu recours à l'intérim dans des proportions proches du niveau national : 8,6 % des emplois intérimaires à temps plein contre 8 % en France métropolitaine. Un quart des intérimaires de l'industrie aquitaine travaillent dans ce secteur, soit environ 2 000 emplois intérimaires à temps plein.

L'emploi industriel aquitain soutenu par les industries alimentaires



Évolution de l'emploi salarié dans les industries alimentaires de 1989 à 2010 (données CVS)

Source : Insee, Estimation d'emploi au 31 décembre

(p) Données provisoires

CA : Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac

Note de lecture : Les données sur les estimations d'emploi se limitent au niveau sectoriel A17. Par conséquent, le secteur des industries alimentaires ne peut être isolé des autres activités du secteur de la fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac. Les industries alimentaires pèsent plus de 90 % des effectifs du secteur, la fabrication de boissons environ 7 % et la fabrication de produits à base de tabac 1 %.

Commerce extérieur : les industries alimentaires et la fabrication de boissons, une valeur sûre pour l'Aquitaine

En 2010, en Aquitaine, le secteur des industries alimentaires et de la fabrication de boissons est le premier contributeur à l'excédent commercial enregistré par la région. Le solde positif de la balance commerciale en produits alimentaires atteint 1 603 millions d'euros. Le secteur a exporté pour 2 619 millions d'euros de marchandises et importé pour 1 016 millions d'euros.

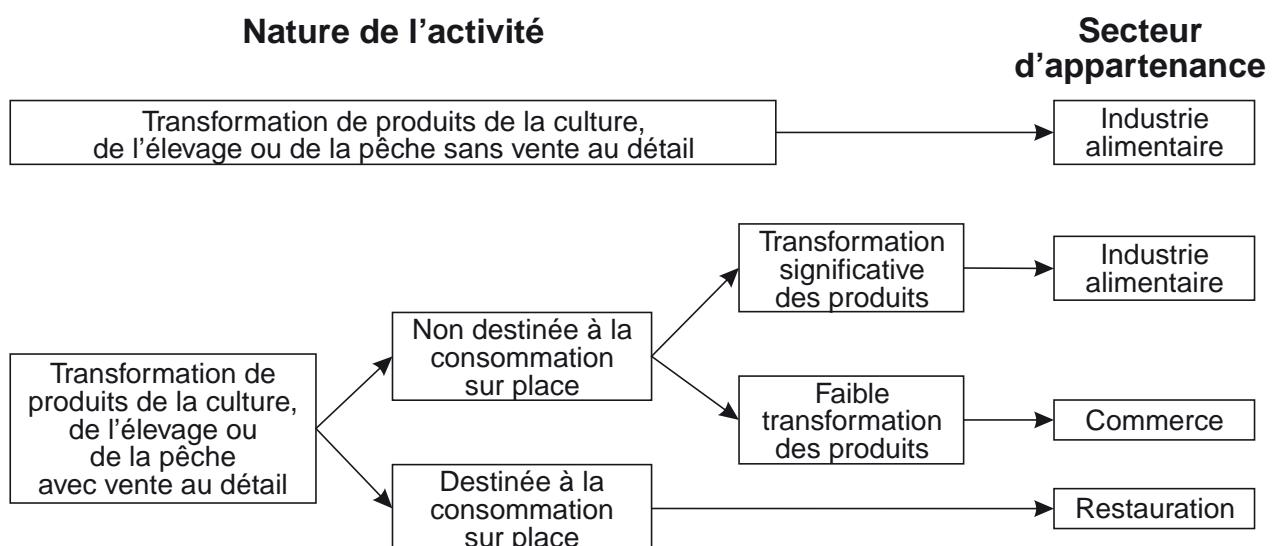
Les industries alimentaires dans la nomenclature d'activités française révision 2 (NAF rév. 2)

Au 1^{er} janvier 2008, la nomenclature d'activités française a été révisée. Cette opération s'inscrit dans un vaste processus de révision aux niveaux mondial, européen et français. L'objectif est de mieux appréhender l'évolution des technologies et l'organisation économique et sociale des entreprises et favoriser les comparaisons internationales en rapprochant les grands systèmes de classification utilisés dans le monde.

Selon la version révisée 2008 de la NAF, le concept d'industrie agroalimentaire (IAA) disparaît. Le secteur est réparti au sein de l'industrie manufacturière entre les divisions "Industries alimentaires", "Fabrication de boissons" et "Fabrication de produits à base de tabac".

La division "Industries alimentaires" (IA) comprend la transformation des produits de la culture, de la sylviculture et de la pêche en aliments pour l'homme ou l'animal et la production de divers produits intermédiaires non directement alimentaires. Cette activité génère fréquemment des produits associés de valeur diverse (par exemple peaux pour l'activité d'abattage ou tourteaux pour la production d'huile). Elle est organisée en sous-filières : viandes, poissons, fruits et légumes, corps gras, produits laitiers, meunerie et travail du grain, aliments pour animaux et autres filières alimentaires. La production est le plus souvent effectuée pour compte propre mais peut aussi l'être pour compte de tiers, notamment l'abattage à façon.

Lorsqu'il y a vente au détail des produits transformés, ce sont la capacité de consommer sur place et le degré de transformation des intrants qui conditionnent l'appartenance au secteur. Ainsi, est classée dans ce champ toute activité mettant en œuvre une transformation significative du produit agricole ou animal de base, sans en rendre possible la consommation sur le lieu de vente. Les charcuteries et pâtisseries à caractère artisanal font donc partie, d'après cette règle, du secteur des IA. En revanche lorsque la transformation, non destinée à la consommation sur place, est minime, l'activité est classée dans le secteur du commerce. C'est ainsi que les boucheries et poissonneries sont exclues du champ des IA. Enfin, lorsque la consommation des produits transformés est possible sur le lieu de vente, l'activité relève systématiquement de la restauration et non de l'IA. C'est notamment le cas des ventes ambulantes de pizzas.



Activité principale des établissements classés dans les industries alimentaires

Code NA	Activité principale
10	Industries alimentaires
1011Z	Transformation et conservation de la viande de boucherie
1012Z	Transformation et conservation de la viande de volaille
1013A	Préparation industrielle de produits à base de viande
1013B	Charcuterie
1020Z	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques
1031Z	Transformation et conservation de pommes de terre
1032Z	Préparation de jus de fruits et légumes
1039A	Autre transformation et conservation de légumes
1039B	Transformation et conservation de fruits
1041A	Fabrication d'huiles et graisses brutes
1041B	Fabrication d'huiles et graisses raffinées
1042Z	Fabrication de margarine et graisses comestibles similaires
1051A	Fabrication de lait liquide et de produits frais
1051B	Fabrication de beurre
1051C	Fabrication de fromage
1051D	Fabrication d'autres produits laitiers
1052Z	Fabrication de glaces et sorbets
1061A	Meunerie
1061B	Autres activités du travail des grains
1062Z	Fabrication de produits amylacés
1071A	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche
1071B	Cuisson de produits de boulangerie
1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie
1071D	Pâtisserie
1072Z	Fabrication de biscuits, biscuits et pâtisseries de conservation
1073Z	Fabrication de pâtes alimentaires
1081Z	Fabrication de sucre
1082Z	Fabrication de cacao, chocolat et de produits de confiserie
1083Z	Transformation du thé et du café
1084Z	Fabrication de condiments et assaisonnements
1085Z	Fabrication de plats préparés
1086Z	Fabrication d'aliments homogénéisés et diététiques
1089Z	Fabrication d'autres produits alimentaires n.c.a.
1091Z	Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
1092Z	Fabrication d'aliments pour animaux de compagnie

Pour en savoir plus

Tableaux de l'économie française - Édition 2012 - Insee Références

Chapitre Industrie agroalimentaire - février 2012

Site Internet de la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Aquitaine
<http://draf.aquitaine.agriculture.gouv.fr/Donnees-statistiques>

(Version imprimable de : http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=4&ref_id=18608)